

AMÉLIE AUBUT

Université Lyon II

Les *Noelz notés* de Moderne et
les *Noelz nouveaulx* de Vingle.
Étude sur un transfert de traditions

Vers 1533, à Neuchâtel, Pierre de Vingle imprime des *Noëls nouveaulx*. Il fournit ainsi le premier exemple du genre dans la littérature réformée. En imprimant des *noëls*, il s'inscrit dans une tradition ancienne qu'il conviendrait d'examiner.

Nous nous proposons donc d'identifier les caractéristiques principales des noëls imprimés à Lyon jusqu'à 1535 et de brosser un portrait de la tradition du noël telle que Vingle a pu la connaître au cours de ses années lyonnaises.

Cette étude, en complément de celle de Jean Duchamp qui suit immédiatement, vise à présenter les modalités du passage de la tradition catholique du noël dans les imprimés évangéliques.

Pour une étude plus complète du genre, de son origine, de ses liens avec la société, la religion et la musique, ainsi que pour le catalogue de tous les recueils de noëls imprimés en France au cours du XVI^e siècle, nous renvoyons à l'ouvrage d'Adrienne F. Block, *The Early French Parody Noël*, publié en 1983 chez U.M.I. Research Press, à Ann Arbor, Michigan.

Après la définition du corpus de noëls lyonnais, nous présenterons les caractéristiques littéraires qui se dégagent de la comparaison et la compilation de ces textes. Nous aborderons ensuite les aspects plus proprement musicaux des noëls. Les exemples qui seront donnés proviendront le plus souvent de *La fleur des noëls nouvellement notés* de Jacques Moderne, qui a, entre autres qualités, celle de figurer parmi les très rares recueils à contenir de la musique notée.

I. Définition du corpus

Si le Noël français est apparu assez subitement, à la fin du XV^e siècle, il semble déjà constituer un genre abouti, même dans les documents les plus anciens. C'est pourquoi on considère généralement que les recueils de noëls représentent la fixation écrite d'une pratique orale plus ancienne. Les tout premiers recueils de noëls connus sont deux manuscrits anonymes. Le premier fut réalisé entre 1483 et 1498, le second après 1498. Le premier recueil imprimé sort des presses du Parisien Guillaume Guerson, entre 1495 et 1502.

Ce sont Pierre Mareschal et Barnabé Chaussard qui impriment, vers 1506, le plus ancien des recueils de noëls lyonnais : *Les noëls faictz a lonneur de Jhesuchrist*. Sept autres recueils imprimés à Lyon et considérés comme antérieurs ou contemporains aux *Noëls nouveaulx* de Vingle nous sont parvenus.

Le recueil de l'imprimeur Olivier Arnoullet fut imprimé très probablement avant 1535, peut-être même avant 1530 : *Noelz nouveaulx Nouvellement faictz et composez a l'honneur de la nativité de Jesuchrist et de*

sa tresdigne mere Marie en facture honneste sur plusieurs chantz tous nouveaulx qui jamais ne furent imprimés que a ceste presente année.

Claude Nourry, beau-père et associé de Pierre de Vingle, publia deux recueils : un premier, vers 1530 : *Noëls nouvellement composez a lhonneur de la Nativité de notre saulveur et redempteur Jesuchrist qui se chantent sur le chant de plusieurs belles chansons.* Un second recueil est imprimé avant le 21 janvier 1535 : *Noelz nouveaulx sur tous les aultres composez allegoriquement selon le temps qui court Sur aucunes gayes chansons. Avec le Noël des églises et villaiges du Lyonnais, non jamais que a present imprimez.*

Quatre recueils attribués à l'imprimeur Jacques Moderne nous sont parvenus, tous imprimés avant ou pendant l'année 1535 :

La fleur des Noëls nouvellement notés en choses faictes [c'est-à-dire, en composition musicale] imprimez en lhonneur de la nativité de Nostre Seigneur Jesuchrist et de sa tressacree Mere.

Noelz nouveaulx faitz et composez a lhonneur de la Nativité de nostre seigneur Jesuchrist et de sa tresdigne mere Marie en facture honneste sur plusieurs chantz tous nouveaulx lesquelz ne furent imprimes que ceste presente année.

Noel nouveau composez par sire Thomas le Vaillant a lhonneur de lannunciation de la vierge Marie, nativité, et passion, resurreccion et assention de son benoist filz Jhesu Christ. Faict sur le chant de Maistre Thomas tout doulx tout doulx.

La fleur des Noëlz nouvellement imprimez faictz et composez a l'honneur de la nativité de Jesuchrist et de la vierge Marie sa benoïste mere lesquelz sont moult beaulx et de nouveau composez.

Au sujet de l'histoire du mot «Noël», Adrienne Block précise qu'«il servait, jusqu'au XVII^e siècle, d'acclamation publique pour précéder l'annonce d'une nouvelle. Il était particulièrement utilisé lors des couronnements royaux». Le sachant, on saisit encore davantage l'insistance sur la nouveauté des titres des recueils.

À Paris, entre 1500 et 1535, on recense près d'une quinzaine de recueils de Noël. Un seul des recueils originaux du Mans pourrait éventuellement dater d'avant 1535. À Angers, seule autre ville où l'on sait que des Noël ont été imprimés au XVI^e siècle, aucun Noël n'est antérieur à 1541.

Revenons à Lyon, qui fut alors manifestement une ville clé dans la production de Noël. Un recueil malheureusement disparu aurait peut-être été imprimé à Lyon en 1512 par François Briand. Sur la période de trente ans qui nous intéresse, neuf recueils de Noël ont donc été imprimés. Entre 1535 et 1600, trois autres recueils de Noël sortirent des presses lyonnaises : en 1539 par Barthélemy Aneau, en 1557 par Jean de Tournes et un dernier entre 1555 et 1597 par Benoist Rigaud. Les années 1506-1535 représentent donc un véritable âge d'or du Noël imprimé à Lyon.

Les huit recueils retenus pour cette étude nous fournissent un peu plus de cent textes. Toutefois, on compte parmi ceux-ci quelques Noël récurrents : *A la venue de Noël*, par exemple, tout comme le Noël en patois

lyonnais *Laissy choma le pioche* apparaissent chacun dans cinq des huit recueils. Les concordances une fois établies, on compte quelque soixante-huit noëls différents.

II. Aspects littéraires

Le noël est un genre essentiellement parodique, chacun des textes étant construit sur un modèle, dont il épouse naturellement la forme littéraire. On peut donc y retrouver des constructions tout à fait diverses, tant savantes que populaires. Certains noëls épousent des éléments rimiques du modèle. Certains en conservent même quelques mots.

Les noëls lyonnais sont pour la très grande majorité rédigés en langue française. Le répertoire compte cinq exceptions, soit deux noëls écrits en patois lyonnais et trois hymnes latines qui ne sont pas traduites.

Si la plus grande partie des noëls de notre corpus présentent de quatre à sept strophes, ils peuvent n'en compter que trois ou, à l'inverse, jusqu'à trente.

On trouve pour certains textes un plan qui se répète :

- En ouverture, une évocation de la Naissance et un appel à chanter, celui-ci étant repris par un éventuel refrain ;
- Un développement, souvent sous la forme de la narration d'un ou plusieurs épisodes de l'Incarnation ;
- Et enfin un retour à la réjouissance et la formulation de demandes, d'intentions de prières diverses.

De nombreux Noël font intervenir Robin, Guillot, Colin et autres personnages de la littérature populaire dans le tableau de la Nativité. On leur y fait jouer le rôle des bergers, apportant offrandes et jouant de divers instruments. Voici, par exemple, un couplet du Noël «De paradis dieu le père a transmis», imprimé chez Arnoullet ainsi que dans *La fleur des Noël notés de Moderne*.

En Bethleem pour veoir le doux syon
 Des pastoureaux il vint un million
 Colin dung gasteau
 Qui estoit tout chault
 Luy donna la moytié
 Rigon son chapeau
 Job de son manteau
 Luy donna ung chartier.

Le «*Noël des églises et villaiges du Lyonnais*», tel qu'il est intitulé dans le recueil *Noël nouveaulx...* de Nourry, présente les églises et localités environnantes de façon allégorique pour les mettre en scène avec un humour certain.

Voici le refrain de ce Noël :

Nouellet nouellet viste
 Chantons à Lyon
 Pour ce Noël miste
 Né de Marion.

Le premier couplet de ce Noël, comme les trois couplets suivants, est tout à fait typique des Noël :

La pucelle est grosse Du roy de Syon
Dont sortist la source De redemption
De son pucelage A la deite
A faict un message Pour l'humanité.

À partir du sixième couplet défilent les églises et les villages du Lyonnais :

Seigneurs de S. Jehan Menez noble train
Saint Just soit suyvant Et S. Pol prochain
Saint Nizier / Fourvière Appelez Aysnay
Ceux de la Platière y viennent tout gay.

Vers la fin du Noël, aux couplets 16 et 17, on trouve une certaine critique de la société bourgeoise :

Dames bourgeoises Pour veoir la gisant
Alhuys font grans noyse Qui yra devant
La vont les grans queuz Les nez de satin
Qui sont fort decuez De veoir le daulfin.

Suit le refrain puis le couplet suivant :

Marie regarde leur gorre et leur train
Lune est trop bragarde l'autre a nud le saint
L'autre y desguyse Manchons haultz colletz
L'autre y mignotise Cent mille caquetz.

Ce Noël se termine ainsi :

Toute la nuytee Les gens de Lyon
Pres de lacouchee font procession
Puis Jesus remonstre Qu'il vouloit dormir
Lors chascun sacoustre Pour sen revenir.

Certaines pièces sortent complètement du cadre du Noël : ainsi, un Noël bachique, en latin macaronique, fait partie du recueil de Barnabé et Chaussard. En voici la première strophe :

Nova vobis quand vien à raconter
 Bonum vinum m'y fait souvent chanter
 Quant il est cler, fort, friant et antier
 Tost m'y fait enyvrer et je suis bien moillé.

Dans le même recueil, on trouve un Noël uniquement politique, dont voici les deux premières strophes ainsi que la dernière :

Nouel nouel si soit chanté
 A dieu le Père tout puissant
 Pour la vertu qu'Il a donné
 Au Roy Charles preux et vaillant

Dieu a son peuple regardé
 Quand l'a jetté hors du tourment
 Car long temps il avoit esté
 Pour les ennemis ensuyvant

Dieu a grant amour démontré
 Au noble Roy et à ces gens
 Car sur Bayonne la cité
 C'est démontré visiblement.

Chez Nourry, il existe un Noël sur l'Apocalypse qui n'a de Noël que le refrain :

Or chantons noe noe
 Puis que le fils de dieu est né.

Or jay vu jay vu S. Jehan qua tu vu
Mon apocalypse Te serait propice
Mais que tu la visse En la vérité.

La forme de ce Noël, en répons, est typique des chansons populaires.

Comme nous l'avons signalé plus haut, les Noëlz se terminent très souvent par des demandes, des prières. Celles-ci revêtent quelquefois un caractère léger, comme dans ce Noël en lyonnais publié dans *La fleur des Noëlz notés* de Moderne :

Nous preyeron selo beau petiet enfan
Et la viergi qui lo portyet en son flan
Que nos doney bone chalandey a tuey,
Bon vyespro et bona santa, bona grassa matina.

Ce qui donne, en français :

Nous prions ce beau petit enfant
Et la Vierge qui le porta dans son flanc
Qu'il nous accorde bon Noël à tous
Bonne veillée et bonne santé, bonne grasse matinée.

Les demandes peuvent aussi être de nature plus terre à terre :

Mere de Dieu, tresorière de grâce,
Nous te prions en tous lieulx, toute place,
Que des Anglois la guerre plus n'ayons.

(extrait des *Novelz faitz à lonneur de Ihesuchrist*,
Mareschal et Chaussard).

On en profite souvent pour demander la miséricorde divine, comme dans cet extrait tiré de *La fleur des Noëlz notés* de Moderne :

Nous prions dieu de cueur infinitif
 Que apres la mort nous soit miseratif

Plusieurs de ces intentions peuvent se retrouver à la fin du même Noël. Ainsi, toujours dans *La fleur des Noël notés*, on peut lire :

Or prions le roy des roys
 Qu'il nous doint a tous bon Noël
 Et bonne paix / de noz meffaict
 Ne veillez avoir memoire
 De noz peches mais pardonnez
 Et a ceulx de purgatoire
 Leurs pechez effacé.

III. Aspects musicaux

Après avoir considéré ces textes, il est essentiel de rappeler que les Noël sont bien sûr à concevoir avec leur musique. Sur les quelque cent huit Noël de notre corpus, dix seulement sont notés, tous dans *La fleur des Noël notés* de Moderne qui était, par ailleurs, éditeur de musique. Les deux tiers des Noël qui ne présentent pas de notation musicale fournissent l'indication d'un timbre, c'est-à-dire de la chanson ou, dans certains cas, de l'hymne, qui a servi de modèle au Noël. Pour le dernier tiers, seul le texte du Noël est donné : soit que le timbre était oublié, soit que la musique appartenait en propre à ce texte.

Cinq hymnes latines figurent dans le corpus lyonnais : soit pour elles-mêmes, en latin, comme c'est le cas pour *Conditore alme siderum*, qui ouvre la moitié des recueils, ainsi que pour *Puer nobis nascitur*, qui l'accompagne à chaque fois. Une troisième hymne, *Nouel nouel*

iterando nouel apparaît en latin dans un recueil et sert de timbre à deux noëls français. Les hymnes *Veni redemptor gentium* et *Ut querant laxis* servent, elles aussi, de timbre pour des noëls.

Sont notées chez Moderne les hymnes *Conditor alme siderum* et *Puer nobis nascitur*. Il note également *Nouel nouel iterando nouel* mais sous le texte du noël en lyonnais *Meigna, meigna, bin devon noël chanta*. Alors que le plain-chant, auquel appartiennent ces hymnes, est traditionnellement noté avec des neumes, non mesurés, comme Moderne le fait pour le *Conditor*, il est intéressant de remarquer qu'il utilise une notation mensurale pour *Puer nobis*.

Remarquons que les psaumes sont absents de ce corpus.

Lorsqu'un timbre est précisé, en accompagnement du texte d'un noël, il n'en est donné que l'incipit. Un travail d'identification est donc à faire sur ces timbres. Malgré toutes nos recherches et les moyens informatiques dont nous disposons aujourd'hui, nous n'avons pu identifier qu'un tiers des quarante-cinq timbres que signale le corpus lyonnais. Voilà pourquoi nous suggérons l'hypothèse selon laquelle ces noëls auraient surtout été composés sur des airs populaires appartenant à la tradition orale que personne n'a jamais cru bon de fixer à l'écrit.

Cinq timbres que l'on retrouve font partie des monodies anonymes contenues dans le manuscrit 12 744 de la Bibliothèque nationale de France.

Par ailleurs, quelques-uns de nos timbres figurent dans des recueils de chansons à quatre voix imprimés chez Pierre Attaignant, chansons composées par Sermisy, Vermont, Consilium.

Ceci nous mène à une question fondamentale pour l'interprétation musicale des noëls : la tradition du noël est-elle monodique ?

Il semble qu'en effet, la tradition des noëls sur timbre soit, vers 1533, essentiellement monodique. La comparaison des éditions d'Attaignant avec le corpus des noëls lyonnais vient soutenir cette affirmation.

Dans le recueil d'Olivier Arnoullet, on trouve le noël *Réveillez-vous cueurs endormis*, sur le timbre *Vivray-je toujours en souci*. Cette dernière chanson de Claudin de Sermisy a été éditée en 1528 par Attaignant, à quatre voix.

Par ailleurs, ce même éditeur publie l'année suivante une version de la même pièce, cette fois pour une voix et luth. Il donne alors la voix de supérius à chanter intégralement tout en réalisant un arrangement de la polyphonie au luth.

Le texte du noël *Réveillez-vous cueurs endormis*, en plus de faire partie du recueil imprimé par Arnoullet, figure dans *La fleur des noëls notés* de Moderne. On peut voir qu'il s'agit bien exclusivement de la partie de supérius qui est ici notée.

Néanmoins, nous rappellerons que les timbres des noëls lyonnais semblent le plus souvent provenir de chansons rustiques, populaires, qui parlaient au plus grand nombre à l'époque. C'est ce type de tradition que Vingle connaissait sans doute lorsqu'il travaillait à Lyon, chez Nourry.